



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Stages professionnels : l'Etat renouvelle son aide aux jeunes chômeurs recherchant leur première place de travail**

**Considérant le nombre croissant de jeunes chômeurs à la recherche de leur première place de travail, le Conseil d'Etat a renouvelé son autorisation au Service de l'emploi (SDE) de prélever sur le fonds cantonal de lutte contre le chômage les montants nécessaires à l'organisation de stages professionnels au sein de l'Etat de Vaud.**

Pour rappel, le stage professionnel est une mesure du marché du travail permettant à des personnes d'acquérir une expérience professionnelle dans leur domaine de qualification. D'une durée de six mois, ces mesures sont organisées par l'intermédiaire des Offices régionaux de placement (ORP), sans qu'aucun contrat de travail ne soit établi.

Le jeune stagiaire continue à percevoir ses indemnités de chômage, une somme nette correspondant au quart de ces indemnités étant facturée à l'employeur à titre de participation aux frais (en moyenne 600 francs par mois). Le SDE pourra ainsi financer, grâce à un budget de 360'000 francs à charge du fonds cantonal, une centaine de stages organisés sur deux ans environ au sein de l'administration cantonale.

Grâce au soutien du Service du personnel de l'Etat de Vaud (SPEV), le SDE a obtenu une réponse très favorable des services de l'Etat, puisque de quarante stages initialement prévus sur une période de deux ans, ce sont finalement 55 stages qui ont pu être réalisés en un peu plus d'une année.

Le SDE espère que cette dynamique précieuse pour l'insertion des jeunes pourra se poursuivre au cours des deux ans à venir, la demande ne cessant d'augmenter. De 300 fin 2001, 450 fin 2002, 670 fin 2003, les jeunes chômeurs inscrits au sortir de leur formation professionnelle dans notre canton étaient près de 800 à rechercher un

premier emploi à fin 2004.

Face à cette situation préoccupante, le SDE encourage régulièrement les entreprises privées à organiser des stages professionnels. L'Etat continuera à participer à cet effort commun.

Par sa décision, le Conseil d'Etat démontre, concrètement, sa sensibilité à la problématique du chômage des jeunes et sa volonté d'appuyer les propositions fédérales issues des récents entretiens de Watteville avec le soutien de tous les partis et des associations économiques faîtières cantonales.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 mars 2005

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@sde.vd.ch